

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
350^{ÈME} RÉUNION
14 JANVIER 2013
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.3(CCCL)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 350^{ème} réunion tenue le 14 janvier 2013, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité la décision sur la situation en République centrafricaine (RCA). Le Conseil a également suivi une communication du Représentant permanent du Tchad auprès de l'UA, au nom de la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Le Conseil a rappelé sa ferme condamnation de recours à l'insurrection armée comme moyen de règlement de différends politiques, ainsi que toute tentative de prise du pouvoir par la force.

Le Conseil a exprimé sa profonde appréciation aux dirigeants de la CEEAC pour les efforts prompts et soutenus qu'ils ont déployés, afin de stabiliser la situation en RCA et de faire aboutir les négociations. Le Conseil a, en particulier, remercié les Présidents Idriss Déby Itno de la République du Tchad, Président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba, de la République gabonaise, et Denis Sassou Nguesso de la République du Congo, pour leur rôle dans le règlement de la crise en RCA.

Le Conseil a salué l'Accord politique de sortie de crise, le cessez-le-feu et la Déclaration de principes signés à Libreville, le 11 janvier 2013, par le Gouvernement centrafricain, l'opposition démocratique, les mouvements politico-militaires et la coalition SELEKA, en vue de mettre un terme à la grave crise politique et sécuritaire qui secoue la RCA depuis décembre 2012.

Le Conseil a félicité toutes les parties centrafricaines pour leur sens du compromis, et les a exhortées de mettre en œuvre scrupuleusement et de bonne foi les engagements pris.

Le Conseil a lancé un appel à tous les États membres et aux partenaires internationaux pour qu'ils fournissent le soutien requis à la mise en œuvre de l'Accord politique et du cessez-le-feu.

Le Conseil a demandé à la Présidente de la Commission de lui soumettre, aussi rapidement que possible, un rapport exhaustif sur la situation en RCA et le rôle de l'UA dans la mise en œuvre et le suivi des Accords conclus par les parties centrafricaines.